



Plus de salaire pour reglement loyer peu ton m expulser rapidemen

Par **lopera**, le **16/12/2015** à **03:09**

bonsoir ,j ai un appartement que je loue a un proprietaire en direct et lui paye le loyer 650 euros chaque mois on se rencontre il me loue cette appartement depuis 9 ans et j ai une dette qui se monte a 11500 d arriereé de loyer des haut et des bas depuis 9 ans ,le 16 decembre 2015 je peu pas payer le loyer car j ai plus de travail et espere vite en retrouver et j ai peur que il me mette un huissier pour me mettre a la porte de l appartement combien de temps peu t on avoir devant soi dans l appartement avant de me faire expulser merci de m aider de vos commentaire a savoir je suis un francais qui reside en suisse depuis 25 ans et j ai pris cette appartement en france devant la frontiere car les loyer sont trop cher et en penurie donc je peu pas avoir d aide en france meme si je suis francais bien si je trouve rapidement se que j espere en suisse des mi janvier avec salaire de 3500 euros je peu rapidement lui payer 3 loyer en meme temps j ai deja etait confronter a cette situation dans les annee en arriere avec le proprietaire mes la je suis a genoue sans ressource meme pas 30 euros que faire merci